

LE PROVENÇAL

Journal Quotidien d'Union Nationale

N° 13.802 - TRENTIÈME ANNÉE - VENDREDI 20 NOVEMBRE 1914

LE NUMÉRO 5 CENTIMES

75, Rue de la Darse, 75 - Marseille

ABONNEMENTS

Marseille, Bouches-du-Rhône, Var, Vaucluse, Gard 6 Mois 27 fr. Un An 52 fr.
Autres départements de France 6 Mois 27 fr. Un An 52 fr.
Étranger (Union postale) 6 Mois 32 fr. Un An 62 fr.
Les abonnements partent des 1^{er} et 16 de chaque mois.
Ils sont reçus à l'administration du Journal et dans tous les Bureaux de Poste.

ANNONCES

Annonces Anglaises, la ligne : 1 fr. - Réclames : 1.75 - Faits divers : 3 fr.
Après Chronique Locale, la ligne : 5 fr. - Chronique Locale : 10 fr.
Les insertions sont exclusivement reçues
A Marseille : Chez M. G. Allard, 31, rue Pavillon, et dans nos bureaux
A Paris : A l'agence Havas, 8, place de la Bourse, pour la publicité extra-régionale.

Les ambitions allemandes

Le célèbre publiciste allemand Maximilien Harden veut bien nous renseigner en un rétrospectif article de sa Zukunft sur les secrets pensées de ses compatriotes, sur leurs ambitions et sur leurs projets d'avenir.

Voilà un peu !
Maximilien Harden s'attache tout d'abord à nous convaincre de cette double vérité : à savoir que la guerre a été voulue par l'Allemagne et qu'elle est venue jusqu'à nous sans que nous ayons eu de sentiment mais une guerre de convoitise.

La double démonstration était un peu superflue. Personne ne doute en France ni ailleurs que l'Allemagne a été la véritable instigatrice d'une guerre qu'elle avait mis quarante-quatre ans à préparer jusque dans les moindres détails d'organisation. Et il ne pouvait venir à l'esprit de personne que l'Allemagne fût tentée de faire du sentiment au moment où elle décidait de tirer l'épée pour en menacer l'arrogamment toute la civilisation européenne.

Sur ce second point surtout, aucune méprise n'était possible. Maximilien Harden pouvait fort bien se passer de nous dire que son pays ne faisait pas la guerre « pour se reposer ensuite dans la conscience de sa magnanimité désintéressée ». Nous savons parfaitement que le désintéressement et la grandeur d'âme ne sont point des vertus germaniques.

L'Allemagne préfère assurément quelque chose de plus matériel. Mais quoi ?

Il y a quelques semaines, en un article commenté ici, le directeur de la Zukunft déclarait qu'il fallait à l'Allemagne Tanger et Toulon, Anvers et Calais. Et ce n'était là qu'un programme minimum. Aujourd'hui, pourtant, Maximilien Harden semble renoncer à nous avoir notre premier point de guerre, et il n'est même plus question de Tanger dans les extraits de son article que nous avons sous les yeux.

Mais il demeure intraitable sur le reste. « Ce que l'Allemagne veut, écrit-il, ce ne sont pas des provinces françaises, polonaises, ruthènes, lithuaniennes, ce ne sont pas des milliards d'indemnité. Son but est de hisser le pavillon de temple de l'empire sur les rives de l'étranger canal qui est la porte de l'Atlantique... Les Allemands resteront en Belgique et y ajouteront une étroite bande de territoire qui prolonge sa côte jusqu'à Calais. » Moyennant cela, nos charitables ennemis se montrent conciliants et aimables au point de ne réclamer ni l'octroi d'une province ni même le remboursement de leurs frais de guerre.

Is se contenteront des larges débouchés qu'ils se seront assurés et de la place plus considérable qu'ils se seront faite dans le monde.

Le jour où le « pavillon de temple » dominera le monde entier, l'Allemagne se résignera peut-être à se déclarer enfin satisfaite. Et encore n'est-ce pas très sûr. Qui sait si, après avoir fait la conquête de toute la terre, le puissant empire ne voudra pas s'annexer aussi le royaume des cieux ou ce sacré viceux dieu du kaiser travaillé déjà avec tant de complaisance pour la prospérité et pour la grandeur de la sainte Allemagne ?

Pour l'instant, le journaliste d'outre-Rhin, n'ose pas pousser jusque à l'exposition de sa cupidité patriotique. Le domaine d'ici-bas suffit à ses ambitions et à celles de son pays, d'autant plus que sur les champs de bataille où se joue le sort de l'Allemagne, les affaires ne vont pas précisément à son gré. On verra plus tard pour le surplus...

Il n'y a pas à discuter de telles élocutions, encore que, ne nous y trompons point, elles traduisent assez fidèlement dans leur langage bouffon et dans leur hideux cynisme l'état d'esprit des Allemands. Pour tous les Allemands, comme pour Maximilien Harden, il n'y a eu jamais de guerre plus « légitime » que celle qui a débarrassé la Belgique puisque dans leur pensée, cette guerre doit condamner l'Allemagne à une sorte de banat mondial. Est-ce que la fin ne justifie pas les moyens ?

Malheureusement pour eux, la fin ne sera pas tout à fait celle qu'ils escomptent.

La fin de la guerre ne sera pas l'apothéose de l'hégémonie allemande mais la ruine de cette détestable hégémonie qui était la honte de l'Europe. Tout le blâme ridicule et grossier dont les Allemands essaient de se couvrir ne trompera pas les Français. La résistance victorieuse des alliés s'est dressée contre l'arrogance des ambitions germaniques et c'est avec elle à présent qu'il faut compter.

Il ne s'agit plus de savoir ce que les Allemands veulent, mais ce qu'on jugera devoir leur imposer : ce n'est pas tout à fait la même chose.
Maximilien Harden semble projeter d'associer la future domination universelle de son pays sur la terre générale que les Français de l'Allemagne auront évincée. L'Allemagne prétend en effet vouloir s'imposer par la terreur. Mais il est manifeste qu'elle n'a réussi à pro-

voquer jusqu'à présent que l'horreur avec le dégoût. Son « pavillon de temple » n'est plus devant les nations ébahies qu'un ignoble haillon d'opprobre et d'injure.

Ce haillon n'imposera pas au monde sa domination abjecte.

CAMILLE FERDY.

Les Parlementaires aux Armées

Ils sont un peu plus de deux cents, dont la majeure partie députés ; les sénateurs, tous plus âgés de quarante ans, fournissant peu de nouvelles.

Les deux cents députés appelés sous les drapeaux appartiennent à toutes les nuances de la gamme parlementaire : des socialistes à l'extrême-droite. Mais à l'heure des classifications politiques ont disparu, tous les partis sont confondus, il n'y a plus que des défenseurs de la patrie.

L'Union nationale dans l'inoubliable séance des Chambres du 4 août se maintient sous les drapeaux comme elle existe dans le pays tout entier.

Les départements ont un député au moins à l'armée ; mais quelques-uns en ont plusieurs ; la Seine, par exemple, en a une dizaine, et même un d'entre eux est tombé au champ d'honneur, M. Luchaire, dont le nom vient s'ajouter à ceux de MM. Pierre Goujon et Proust, tous à l'ennemi avoir lui.

Le Rhône a cinq de ses députés aux armées. Parmi eux, MM. Luchaire, M. Chevalon, sous-lieutenant au 132^e qui combat dans la Woivre ; Bergeon, capitaine détaché au Maroc ; Bouissou, sous-lieutenant d'artillerie.

Sur les fronts médicaux que la Chambre compte dans ses rangs, vingt au moins sont ou dans les corps de troupes ou dans les hôpitaux et ambulances militaires.

Des seize anciens députés qui siègent au Palais-Bourbon, deux sont mobilisés ; de même, sur vingt-sept professeurs députés, la moitié sont sous les drapeaux.

Quatre anciens ministres députés, MM. Luchaire, Desjardins et Mélin, sont sur le front, ainsi que deux sous-secrétaires d'Etat en exercice, MM. Albert Ferry et Jacquier.

Tous les grands sont représentés depuis le général jusqu'au sous-lieutenant ; il y a même beaucoup de simples soldats.

Quoique libérés pour la plupart de toute obligation militaire à raison de leur âge, les députés ont néanmoins fourni un certain contingent de volontaires, venant pour le plus part du groupe des députés siégeant au Luxembourg. Il y a là, notamment, le docteur Luchaire, sous-lieutenant de réserve, qui dirige l'ambulance du Panthéon.

Il y a aussi des combattants ; le comte d'Alsace, le brillant officier de cavalerie, qui a servi dans les régiments de cavalerie, et l'industriel lord de Langenhagen, qui sert comme officier d'artillerie.

Le maturologue du Sénat s'est occupé comme celui de la Chambre, et la Haute-Assemblée y a inscrit le nom glorieux d'Emile Reynold, le sénateur de la Loire, tué par l'ennemi durant une exploration en aéronautique.

Des Ardennais réfugiés à Paris nous donnent les détails suivants sur l'invasion allemande dans leur territoire :
Le 25 août, à six heures du soir, le maire de Charleville était avisé que les troupes de la garnison avaient reçu l'ordre de défendre la ville jusqu'au dernier homme. Pour ne pas gêner le tir de notre artillerie, l'autorité municipale se proposait même de faire saisir la statue de Charles de Gonzague, sur la place Ducale. Des batteries d'artillerie étaient placées dans les rues de la ville et en haut des collines d'Orléans. D'autre part, sur la quai de la Madeleine, on avait fait évacuer un certain nombre d'habitants, placés dans leurs caves et dans les caves de la ville. Les troupes allemandes, arrivées le 26, ont commencé à occuper la ville. Les troupes allemandes ont commencé à occuper la ville. Les troupes allemandes ont commencé à occuper la ville.

L'approche des forces allemandes avait surpris la population de Charleville qui attendait avec confiance l'issue de la bataille engagée en Belgique. « Si dans la ville, ni les troupes allemandes, ni l'ennemi, on avait aucune idée des événements. Le dimanche précédent, on avait vu passer des régiments admirables, se dirigeant vers la ligne de feu avec un grand enthousiasme. Personne n'avait songé à prendre les mesures nécessaires pour un exode. Cependant, peu à peu, les nouvelles, contradictoires d'abord et confuses, se précisèrent. On vit de voir des troupes repasser en hâte dans Charleville. Les Allemands avançaient derrière elles. A trois heures de l'après-midi, on décida qu'une députation traiterait avec l'armée ennemie et discuterait de l'indemnité que celle-ci ne manquerait pas d'imposer.

« Sept heures, le colonel commandant la place tenait de nouveau conseil avec les autorités municipales. Aucun de ceux qui assistaient à cette suprême réunion n'en oubliera jamais les moindres détails. Un orage violent rendait l'atmosphère étouffante ; les grondements du tonnerre semblaient annoncer le prochain tumulte des canons allemands, sur la table du conseil, le colonel avait placé le drapeau du régiment. Une décision rapide devait être prise. Mais laquelle ?

« Messieurs, dit le colonel, si Charleville était une ville fortifiée, je ferai évacuer la population. Mais c'est une ville ouverte ; faites votre devoir selon votre conscience. Moi, je ferai le mien en défendant la cité. » Le conseil municipal se décida alors à faire sortir la population civile. A dix heures, l'ordre d'évacuation fut donné, et vers une heure du matin, l'exode commença. Dès le 28, les milliers de Belges étaient déjà rassemblés sur Charleville ; il y eut un début, un certain encombrement. Dans la nuit, les femmes, les enfants, les vieillards se mirent en route, à pied, n'emportant que de rares objets de première nécessité. La pénurie des vivres était grande. Un conseiller municipal alla en avant jusqu'à Reims pour obtenir des secours. Mais les trains de dévotion ne furent dirigés sur Lannoy. On arriva à Reims le 27. Il fallut en repartir dès le 28 ; l'Allemagne ne demandait à Lannoy. L'exode continua dans la nuit. Les trains sur la Meuse n'existaient plus ; on avait fait sauter les voies ferrées ; les services publics étaient interrompus ; les gares étaient désertes. Les fugitifs prirent des directions différentes, et dans l'indéfinissable confusion qui s'ensuivit, les membres d'une même famille se trou-

verent séparés. Beaucoup se recherchèrent encore. Les uns allèrent sur Château-Thierry, puis sur Coulommiers, et jusqu'à Sens. D'autres allèrent à Reims, précédant de quelques heures le passage des troupes ennemies. Les mêmes incidents se sont reproduits dans les autres villes du département des Ardennes : Reims, Sedan, Vouziers, Rocroy, etc. La population industrielle du nord des Ardennes et la population agricole du sud ont dû fuir également l'invasion ; des fiches d'adresses recueillies par l'administration préfectorale nous ont permis de constater que les deux tiers des habitants des Ardennes se trouvent actuellement hors du département.

« Qu'est devenu le dernier tiers ? Que se passe-t-il dans ce coin de France totalement occupé par l'ennemi pendant quelques jours encore ? Derrière le rideau des bataillons allemands, il est difficile de savoir ce qui se passe. On sait, cependant, que les deux tiers des habitants des Ardennes se trouvent actuellement hors du département.

« Des lettres, écrites par des Ardennais restés dans la zone d'occupation, sont parvenues à leurs destinataires à Paris. Les officiers allemands ont couru qui court pour les lettres, ils ont pris la main au départ de ce courrier, dont chaque lettre est affranchie au moyen d'un timbre spécial d'occupation. On nous montre une lettre adressée par un habitant de Metz à son frère qui est à Metziers-Allamagne. C'est du simple bluff, qui se continue par des détails suivants, dont les officiers allemands ont certainement tiré le meilleur parti possible. C'est du simple bluff, qui se continue par des détails suivants, dont les officiers allemands ont certainement tiré le meilleur parti possible.

« Des lettres, écrites par des Ardennais restés dans la zone d'occupation, sont parvenues à leurs destinataires à Paris. Les officiers allemands ont couru qui court pour les lettres, ils ont pris la main au départ de ce courrier, dont chaque lettre est affranchie au moyen d'un timbre spécial d'occupation. On nous montre une lettre adressée par un habitant de Metz à son frère qui est à Metziers-Allamagne. C'est du simple bluff, qui se continue par des détails suivants, dont les officiers allemands ont certainement tiré le meilleur parti possible.

« Des lettres, écrites par des Ardennais restés dans la zone d'occupation, sont parvenues à leurs destinataires à Paris. Les officiers allemands ont couru qui court pour les lettres, ils ont pris la main au départ de ce courrier, dont chaque lettre est affranchie au moyen d'un timbre spécial d'occupation. On nous montre une lettre adressée par un habitant de Metz à son frère qui est à Metziers-Allamagne. C'est du simple bluff, qui se continue par des détails suivants, dont les officiers allemands ont certainement tiré le meilleur parti possible.

« Des lettres, écrites par des Ardennais restés dans la zone d'occupation, sont parvenues à leurs destinataires à Paris. Les officiers allemands ont couru qui court pour les lettres, ils ont pris la main au départ de ce courrier, dont chaque lettre est affranchie au moyen d'un timbre spécial d'occupation. On nous montre une lettre adressée par un habitant de Metz à son frère qui est à Metziers-Allamagne. C'est du simple bluff, qui se continue par des détails suivants, dont les officiers allemands ont certainement tiré le meilleur parti possible.

« Des lettres, écrites par des Ardennais restés dans la zone d'occupation, sont parvenues à leurs destinataires à Paris. Les officiers allemands ont couru qui court pour les lettres, ils ont pris la main au départ de ce courrier, dont chaque lettre est affranchie au moyen d'un timbre spécial d'occupation. On nous montre une lettre adressée par un habitant de Metz à son frère qui est à Metziers-Allamagne. C'est du simple bluff, qui se continue par des détails suivants, dont les officiers allemands ont certainement tiré le meilleur parti possible.

« Des lettres, écrites par des Ardennais restés dans la zone d'occupation, sont parvenues à leurs destinataires à Paris. Les officiers allemands ont couru qui court pour les lettres, ils ont pris la main au départ de ce courrier, dont chaque lettre est affranchie au moyen d'un timbre spécial d'occupation. On nous montre une lettre adressée par un habitant de Metz à son frère qui est à Metziers-Allamagne. C'est du simple bluff, qui se continue par des détails suivants, dont les officiers allemands ont certainement tiré le meilleur parti possible.

« Des lettres, écrites par des Ardennais restés dans la zone d'occupation, sont parvenues à leurs destinataires à Paris. Les officiers allemands ont couru qui court pour les lettres, ils ont pris la main au départ de ce courrier, dont chaque lettre est affranchie au moyen d'un timbre spécial d'occupation. On nous montre une lettre adressée par un habitant de Metz à son frère qui est à Metziers-Allamagne. C'est du simple bluff, qui se continue par des détails suivants, dont les officiers allemands ont certainement tiré le meilleur parti possible.

« Des lettres, écrites par des Ardennais restés dans la zone d'occupation, sont parvenues à leurs destinataires à Paris. Les officiers allemands ont couru qui court pour les lettres, ils ont pris la main au départ de ce courrier, dont chaque lettre est affranchie au moyen d'un timbre spécial d'occupation. On nous montre une lettre adressée par un habitant de Metz à son frère qui est à Metziers-Allamagne. C'est du simple bluff, qui se continue par des détails suivants, dont les officiers allemands ont certainement tiré le meilleur parti possible.

« Des lettres, écrites par des Ardennais restés dans la zone d'occupation, sont parvenues à leurs destinataires à Paris. Les officiers allemands ont couru qui court pour les lettres, ils ont pris la main au départ de ce courrier, dont chaque lettre est affranchie au moyen d'un timbre spécial d'occupation. On nous montre une lettre adressée par un habitant de Metz à son frère qui est à Metziers-Allamagne. C'est du simple bluff, qui se continue par des détails suivants, dont les officiers allemands ont certainement tiré le meilleur parti possible.

« Des lettres, écrites par des Ardennais restés dans la zone d'occupation, sont parvenues à leurs destinataires à Paris. Les officiers allemands ont couru qui court pour les lettres, ils ont pris la main au départ de ce courrier, dont chaque lettre est affranchie au moyen d'un timbre spécial d'occupation. On nous montre une lettre adressée par un habitant de Metz à son frère qui est à Metziers-Allamagne. C'est du simple bluff, qui se continue par des détails suivants, dont les officiers allemands ont certainement tiré le meilleur parti possible.

« Des lettres, écrites par des Ardennais restés dans la zone d'occupation, sont parvenues à leurs destinataires à Paris. Les officiers allemands ont couru qui court pour les lettres, ils ont pris la main au départ de ce courrier, dont chaque lettre est affranchie au moyen d'un timbre spécial d'occupation. On nous montre une lettre adressée par un habitant de Metz à son frère qui est à Metziers-Allamagne. C'est du simple bluff, qui se continue par des détails suivants, dont les officiers allemands ont certainement tiré le meilleur parti possible.

« Des lettres, écrites par des Ardennais restés dans la zone d'occupation, sont parvenues à leurs destinataires à Paris. Les officiers allemands ont couru qui court pour les lettres, ils ont pris la main au départ de ce courrier, dont chaque lettre est affranchie au moyen d'un timbre spécial d'occupation. On nous montre une lettre adressée par un habitant de Metz à son frère qui est à Metziers-Allamagne. C'est du simple bluff, qui se continue par des détails suivants, dont les officiers allemands ont certainement tiré le meilleur parti possible.

« Des lettres, écrites par des Ardennais restés dans la zone d'occupation, sont parvenues à leurs destinataires à Paris. Les officiers allemands ont couru qui court pour les lettres, ils ont pris la main au départ de ce courrier, dont chaque lettre est affranchie au moyen d'un timbre spécial d'occupation. On nous montre une lettre adressée par un habitant de Metz à son frère qui est à Metziers-Allamagne. C'est du simple bluff, qui se continue par des détails suivants, dont les officiers allemands ont certainement tiré le meilleur parti possible.

LA GUERRE

Un violent combat a lieu autour de Tracy-le-Val

Les Allemands tentent de reprendre le village. — Ils sont repoussés par les contingents algériens qui leur infligent de très fortes pertes. — Dans le Nord, le duel d'artillerie se prolonge.

Bordeaux, 19 Novembre.
Le Conseil des ministres s'est réuni ce matin sous la présidence de M. Poincaré. Il s'est entretenu de la situation diplomatique et militaire.

Communiqué officiel

Bordeaux, 19 Novembre.
Le gouvernement fait, à 15 heures, le communiqué officiel suivant :

Au Nord, la journée d'hier a été marquée par une recrudescence d'activité de l'artillerie ennemie, particulièrement entre la mer et la Lys. Il n'y a pas eu d'attaque d'infanterie.

Entre l'Oise et l'Aisne, les opérations autour de Tracy-le-Val se sont terminées très favorablement pour nos troupes. On se rappelle que nous nous étions emparés de ce village il y a quelques jours. Avant-hier, les Allemands ont essayé de le reprendre. Après avoir enlevé nos premières tranchées, ils sont parvenus jusqu'au carrefour central de la localité, mais une vigoureuse riposte de nos contingents algériens a refoulé l'ennemi, lui a repris tout le terrain perdu et fait subir de très fortes pertes.

Dans l'Argonne, nous avons maintenu nos positions. Sur le reste du front, rien à signaler.

LA SITUATION

— De notre correspondant particulier —
Paris, 19 Novembre.

Je m'explique sans peine la nature des réflexions que la lecture des communiqués officiels peut inspirer aux lecteurs. « C'est toujours la même chose », pensent-ils. Effectivement, aucun changement notable n'intervient dans la situation, mais comme je l'ai déjà expliqué, du fait même que celle-ci persiste dans les mêmes conditions, elle tourne à notre avantage, puisque les Allemands persistent dans leurs attaques infructueuses et qui leur coûtent beaucoup de monde. Il n'est pas de force au monde qui n'arrive à s'user dans des assauts répétés et stériles.

Mon sentiment est qu'avant la fin de l'année le sol de la patrie sera libéré des horres du kaiser.

On a dit que l'ennemi avait préparé en Belgique des lignes de défense formidables sur lesquelles il se reformerait, et il ne nous opposerait une nouvelle résistance. C'est peut-être là, en effet, un calcul, mais les calculs les plus sûrs sont souvent déjoués par le destin.

Je n'en dirai pas davantage à ce sujet aujourd'hui. Tout l'intérêt est actuellement sur le front oriental de la guerre, entre la Vistule et la Warta, où l'Allemagne a concentré une armée immense contre laquelle sont engagés la majeure partie des forces russes.

« La bataille durera vraisemblablement une dizaine de jours, plus encore peut-être, si elle sera livrée dans quelques semaines sous le ciel de Varsovie. Dans ce cas, l'heure des préparations aura été retardée, mais elle ne sera pas moins, car la Russie doit, en définitive, triompher des forces qui lui sont opposées. »

MARIS RICHARD.

D'autre part, le lieutenant-colonel Rousset écrit dans la Liberté :

grecque, demandant l'autorisation de lui envoyer des dépêches sur la guerre, afin qu'elles soient publiées par la presse, et que les faux bruits sur les opérations militaires soient évités.

« Par le même courrier, le maire a reçu une dizaine de colis contenant des journaux allemands, revues, brochures, etc. »

Dans l'Est

Quand les Allemands se prétendent victorieux. — Un « aviatik » capturé près de Reims.

Bordeaux, 19 Novembre.
(officiel).

Les communiqués de presse allemands annoncent que les Allemands auraient remporté une forte attaque des Français dans la région de Cirey.

En fait, nous n'avons engagé de ce côté qu'une reconnaissance, mais celle-ci a été très heureusement conduite et a contraint l'ennemi à évacuer ses forces et ses positions.

La Bataille des Flandres

Les Bavarois ont été sacrifiés.
Londres, 19 Novembre.
Le correspondant du Daily Mail, à La Haye, annonce que le mécontentement règne parmi les officiers bavarois. Ils déclarent qu'ils ont été sacrifiés par le kaiser, à tel point que sur 500.000 hommes, il en restait seulement 110.000.

La flotte franco-anglaise bombarde la côte

Rotterdam, 19 Novembre.
La flotte alliée a vigoureusement bombardé hier, Knock-Zeebrugge.

Ils vont construire des ponts sur les plaines inondées

Amsterdam, 19 Novembre.
Huit mille hommes de la landsturm bavarois sont passés en gare de Liège, envoyés à la frontière russe.

L'Action Russe

Communiqué officiel russe.
Pétrograde, 19 Novembre.
Le grand état-major fait le communiqué suivant :

Entre la Vistule et la Warta, nos avant-gardes, en face des Allemands, qui ont pris l'offensive, se repèrent dans la direction de la Bzoura.

L'ennemi a réussi à prendre pied dans la région de Lenichitza et Clouff et a lancé ses avant-gardes vers Ploaitek.

En Prusse orientale, nos troupes continuent à progresser, tout en combattant vers le front de Gumbinnen-Angerburg que l'ennemi défend.

Dans les tranchées que nous avons enlevées près de Varschlagen, l'ennemi a abandonné plus de 300 tués. Parmi les officiers faits prisonniers en cet endroit, se trouvait un officier appartenant à l'artillerie qui avait été envoyé dans l'infanterie en raison du manque d'officiers.

L'armée austro-hongroise des Karpathes risque d'être coupée

Bari, 19 Novembre.
Des voyageurs arrivés de Fiume affirment que la marche des armées russes ont l'intention de faire occuper la ligne meridionale de la chaîne des Karpathes, afin de rendre impossible le retrait des armées autrichiennes en Hongrie.

L'offensive allemande au delà de la Vistule

Pétrograde, 19 Novembre.
Les critiques militaires de la plupart des journaux constatent que la région au delà de

A l'hôpital de la Rue Saint-Sébastien

Remise de la Médaille militaire à un sergent blessé

Ces jours derniers, on pouvait lire à l'officiel, parmi les citations à l'ordre du jour, la notice suivante :

Menguy Georges, caporal rengagé au 95^e d'infanterie, a fait preuve, à Xivray, d'un calme et d'un sang-froid remarquables, sous le feu d'artillerie le plus violent. Le 25 août, le 25 août, le 25 août, sous le feu du combat de Matexy, où il était resté dans le rang, bien que blessé, évacué à la suite de sa blessure, a rejoint avant sa guérison complète.

Que ne dit pas cet ordre du jour, dans son admirable concision, ce que, du reste, il ne dit pas tout, c'est que le vaillant soldat, si tôt retourné à son poste, a été sérieusement blessé au cours d'un engagement dans la forêt d'Aprémont, et a été transféré à l'hôpital de la Rue Saint-Sébastien, le 13 octobre dernier.

Or, Georges Menguy, qui, à la suite de cette deuxième blessure, est actuellement en traitement dans notre ville, à l'hôpital auxiliaire n° 2, rue Saint-Sébastien, 66, vient de recevoir la récompense de son rare courage : le Tour d'honneur pour sa belle conduite, et, en outre, la médaille militaire.

La remise de cette décoration si bien gagnée a eu lieu hier après-midi, à l'hôpital de la Rue Saint-Sébastien. Elle a été l'occasion d'une cérémonie émouvante, à laquelle tout le personnel de l'hôpital assistait.

Dans la cour intérieure de l'établissement, formant le carré, sont groupés tous les blessés convalescents, les dames infirmières des divers services, le personnel de l'administration, les infirmiers militaires.

Au centre, vient prendre place le héros de cette belle fête, le sergent Menguy, qui, accompagné de ses camarades sous-officiers.

C'est à M. le capitaine d'état-major Roger qui, dévoué l'attribuable mission de conférer la médaille militaire au nouveau promu.

D'une voix ferme et au milieu du plus profond silence, le délégué du gouvernement de Marseille, en pleine et libre prononciation, a lu et vibrante allocution dans laquelle il rend hommage au courage de nos soldats et fait un vif éloge du sergent Menguy qui, durant quatre jours et cinq nuits, sous le feu intense de la canonnade ennemie, sur donner l'exemple d'un courage héroïque en se maintenant, avec ses hommes, dans les tranchées attaquées. Cet exemple d'abnégation et de vaillance, suivi par tout le 2^e bataillon du 95^e de ligne, qui tout entier fut lui-même et à cette même occasion, cité à l'ordre du jour.

Cette belle fête, son ouvert, M. le capitaine Roger, après nous, s'adresse aux sergents Menguy et agrée la médaille militaire à la capote du vaillant sergent auquel il donne en outre l'insigne de la Légion d'honneur, et, en présence de nos dévoués infirmiers, cependant que Georges Menguy reçoit les félicitations de ses camarades sous-officiers qui l'embrassent fraternellement.

La cérémonie terminée, le nouveau promu, ainsi que tous les sous-officiers convalescents, ont été invités par M. l'administrateur A. Rompall à une petite collation qui a heureusement couronné cette petite fête.

Ajoutons encore que M. A. Bouge, député de Marseille, à l'issue de la cérémonie, s'est rendu à l'hôpital de la Rue Saint-Sébastien où, par sa visite de divers salles, il a pris congé de M. l'administrateur, non sans laisser, en souvenir de son passage, une généreuse offrande pour nos blessés militaires.

Jurisprudence de guerre

Le tribunal de commerce de Marseille. Au gré et la validité des marchés et fournitures. — Le jugement.

Notre tribunal de commerce vient de rendre un jugement intéressant, au sujet des effets de la guerre actuelle, sur la validité des marchés de fournitures. Un chevalier qui avait pris l'engagement de livrer pendant toute l'année 1914 à un boucher-chevillard fournisseur de diverses administrations et sociétés de navigation une certaine quantité de viande de vache par semaine, se prétendait libéré de ses obligations par la guerre.

Le jugement décide comme suit :

Attendu que par un marché du 17 février 1914, a été vendu à M. la quantité de 12 à 15 vaches, plus 12 de vaches par semaine jusqu'à la fin de l'année 1914 ;

Attendu que les acheteurs reconnaissent que la perturbation grave apportée dans toutes les affaires par l'état de guerre, la mobilisation générale survenue dans les premiers jours du mois d'août ont pu, pendant un certain temps empêcher ou suspendre l'exécution normale du marché, mais qu'ils prétendent et justifient leur prétention que, après une première période de troubles et de difficultés, les arrivages de bestiaux se sont rétablis avec assez d'abondance et de régularité pour permettre à leur vendeur de reprendre l'exécution du marché, que, après diverses réclamations, ils ont finalement mis en demeure R., par leur citation introductive d'instance à fins de remplacement.

Attendu qu'il appartient aux tribunaux, saisis des difficultés d'exécution des contrats résultant du présent état de guerre, de résoudre chaque espèce d'après les circonstances particulières du fait que la demande de R., apparaît des plus conformes à l'équité, du moment qu'ils n'exigent pas l'exécution intégrale du marché, mais seulement l'exécution réduite depuis leur mise en demeure du 20 octobre faite à un moment où il est suffisamment démontré que le marché suspendu pouvait, en fait, reprendre son cours normal.

Par conséquent, le Tribunal dit que le marché du 17 février a bien été suspendu jusqu'au 22 octobre 1914, mais qu'il a repris son cours depuis cette date ; qu'en conséquence, la partie de livraison des vaches arrêtées, soit 12 vaches et 12 vaches de vaches par semaine, depuis et y compris la semaine comprenant la mise en demeure, soit celle du 18 au 24 octobre, autorise M., à se rembourser par le ministère de M. B., courtier, assésément près la Bourse de Commerce de Marseille, aux frais, risques et périls compte de M. R., de la différence entre le prix convenu et le coût de remplacement.

Avec intérêts de droit et dépens.

M. Duboul président, et les avocats plaidants étaient deux maîtres éminents de notre barreau, M^{rs} Albert Aicard et M^{rs} Nathan.

Le record précédent était de 1.497 milles et 4 tours.

La saisie à Marseille des Maisons austro-allemandes

On a procédé hier à six nouvelles saisies

Les saisies continuent de plus belle. Durant la journée d'hier, M. le président Poitry a ordonné six nouvelles saisies qui ont été effectuées séance tenante. En voici l'énumération :

1^o Mise sous séquestre de huit tonnes de minéral de tungstène déposées dans les docks de la Compagnie Péninsulaire Orientale et appartenant à la maison Lohmann et Cie, de Hambourg, M. Vincent, inspecteur de l'Intré-

2^o Saisie de la somme de 63.886 fr. 85, montant d'une facture due par une huilerie marseillaise à la maison allemande Harburger Eisau Quid Bronzverarbeiten de Harburg.

3^o Saisie de diverses sommes s'élevant au total à 99.659 fr. 75 détenues par divers courtiers de notre ville d'ordre et pour compte de six maisons allemandes.

4^o Saisie de diverses marchandises de papeterie évaluées à la somme approximative de 4.500 fr., et appartenant à la maison Greubner Bohmann, de Francfort.

5^o Saisie des biens mobiliers et immobiliers ainsi que de l'installation photographique de l'Allemand Arthur Ballepomm, grand chemin de Toulon, 226.

6^o Saisie à bord des vapeurs Liberia et Suelle-Fraissinet de 55 fûts d'huile de palme appartenant aux maisons allemandes Bremer Kolonial Handelsgesellschaft (ouf.), Dresde, Westafrikanische Handelsgesellschaft, Bodeker et Meyer, Walbrecht et Cie, J.-K. Vicher Bruns.

La suite à demain. — Ch. V.

Le record précédent était de 1.497 milles et 4 tours.

La saisie à Marseille des Maisons austro-allemandes

On a procédé hier à six nouvelles saisies

Les saisies continuent de plus belle. Durant la journée d'hier, M. le président Poitry a ordonné six nouvelles saisies qui ont été effectuées séance tenante. En voici l'énumération :

1^o Mise sous séquestre de huit tonnes de minéral de tungstène déposées dans les docks de la Compagnie Péninsulaire Orientale et appartenant à la maison Lohmann et Cie, de Hambourg, M. Vincent, inspecteur de l'Intré-

2^o Saisie de la somme de 63.886 fr. 85, montant d'une facture due par une huilerie marseillaise à la maison allemande Harburger Eisau Quid Bronzverarbeiten de Harburg.

3^o Saisie de diverses sommes s'élevant au total à 99.659 fr. 75 détenues par divers courtiers de notre ville d'ordre et pour compte de six maisons allemandes.

4^o Saisie de diverses marchandises de papeterie évaluées à la somme approximative de 4.500 fr., et appartenant à la maison Greubner Bohmann, de Francfort.

5^o Saisie des biens mobiliers et immobiliers ainsi que de l'installation photographique de l'Allemand Arthur Ballepomm, grand chemin de Toulon, 226.

6^o Saisie à bord des vapeurs Liberia et Suelle-Fraissinet de 55 fûts d'huile de palme appartenant aux maisons allemandes Bremer Kolonial Handelsgesellschaft (ouf.), Dresde, Westafrikanische Handelsgesellschaft, Bodeker et Meyer, Walbrecht et Cie, J.-K. Vicher Bruns.

La suite à demain. — Ch. V.

Le record précédent était de 1.497 milles et 4 tours.

La saisie à Marseille des Maisons austro-allemandes

On a procédé hier à six nouvelles saisies

Les saisies continuent de plus belle. Durant la journée d'hier, M. le président Poitry a ordonné six nouvelles saisies qui ont été effectuées séance tenante. En voici l'énumération :

1^o Mise sous séquestre de huit tonnes de minéral de tungstène déposées dans les docks de la Compagnie Péninsulaire Orientale et appartenant à la maison Lohmann et Cie, de Hambourg, M. Vincent, inspecteur de l'Intré-

2^o Saisie de la somme de 63.886 fr. 85, montant d'une facture due par une huilerie marseillaise à la maison allemande Harburger Eisau Quid Bronzverarbeiten de Harburg.

3^o Saisie de diverses sommes s'élevant au total à 99.659 fr. 75 détenues par divers courtiers de notre ville d'ordre et pour compte de six maisons allemandes.

4^o Saisie de diverses marchandises de papeterie évaluées à la somme approximative de 4.500 fr., et appartenant à la maison Greubner Bohmann, de Francfort.

5^o Saisie des biens mobiliers et immobiliers ainsi que de l'installation photographique de l'Allemand Arthur Ballepomm, grand chemin de Toulon, 226.

6^o Saisie à bord des vapeurs Liberia et Suelle-Fraissinet de 55 fûts d'huile de palme appartenant aux maisons allemandes Bremer Kolonial Handelsgesellschaft (ouf.), Dresde, Westafrikanische Handelsgesellschaft, Bodeker et Meyer, Walbrecht et Cie, J.-K. Vicher Bruns.

La suite à demain. — Ch. V.

Le record précédent était de 1.497 milles et 4 tours.

La saisie à Marseille des Maisons austro-allemandes

On a procédé hier à six nouvelles saisies

Les saisies continuent de plus belle. Durant la journée d'hier, M. le président Poitry a ordonné six nouvelles saisies qui ont été effectuées séance tenante. En voici l'énumération :

1^o Mise sous séquestre de huit tonnes de minéral de tungstène déposées dans les docks de la Compagnie Péninsulaire Orientale et appartenant à la maison Lohmann et Cie, de Hambourg, M. Vincent, inspecteur de l'Intré-

2^o Saisie de la somme de 63.886 fr. 85, montant d'une facture due par une huilerie marseillaise à la maison allemande Harburger Eisau Quid Bronzverarbeiten de Harburg.

3^o Saisie de diverses sommes s'élevant au total à 99.659 fr. 75 détenues par divers courtiers de notre ville d'ordre et pour compte de six maisons allemandes.

4^o Saisie de diverses marchandises de papeterie évaluées à la somme approximative de 4.500 fr., et appartenant à la maison Greubner Bohmann, de Francfort.

5^o Saisie des biens mobiliers et immobiliers ainsi que de l'installation photographique de l'Allemand Arthur Ballepomm, grand chemin de Toulon, 226.

6^o Saisie à bord des vapeurs Liberia et Suelle-Fraissinet de 55 fûts d'huile de palme appartenant aux maisons allemandes Bremer Kolonial Handelsgesellschaft (ouf.), Dresde, Westafrikanische Handelsgesellschaft, Bodeker et Meyer, Walbrecht et Cie, J.-K. Vicher Bruns.

La suite à demain. — Ch. V.

Le record précédent était de 1.497 milles et 4 tours.

La saisie à Marseille des Maisons austro-allemandes

Les saisies continuent de plus belle. Durant la journée d'hier, M. le président Poitry a ordonné six nouvelles saisies qui ont été effectuées séance tenante. En voici l'énumération :

1^o Mise sous séquestre de huit tonnes de minéral de tungstène déposées dans les docks de la Compagnie Péninsulaire Orientale et appartenant à la maison Lohmann et Cie, de Hambourg, M. Vincent, inspecteur de l'Intré-

2^o Saisie de la somme de 63.886 fr. 85, montant d'une facture due par une huilerie marseillaise à la maison allemande Harburger Eisau Quid Bronzverarbeiten de Harburg.

3^o Saisie de diverses sommes s'élevant au total à 99.659 fr. 75 détenues par divers courtiers de notre ville d'ordre et pour compte de six maisons allemandes.

4^o Saisie de diverses marchandises de papeterie évaluées à la somme approximative de 4.500 fr., et appartenant à la maison Greubner Bohmann, de Francfort.

5^o Saisie des biens mobiliers et immobiliers ainsi que de l'installation photographique de l'Allemand Arthur Ballepomm, grand chemin de Toulon, 226.

6^o Saisie à bord des vapeurs Liberia et Suelle-Fraissinet de 55 fûts d'huile de palme appartenant aux maisons allemandes Bremer Kolonial Handelsgesellschaft (ouf.), Dresde, Westafrikanische Handelsgesellschaft, Bodeker et Meyer, Walbrecht et Cie, J.-K. Vicher Bruns.

La suite à demain. — Ch. V.

Le record précédent était de 1.497 milles et 4 tours.

La saisie à Marseille des Maisons austro-allemandes

Les saisies continuent de plus belle. Durant la journée d'hier, M. le président Poitry a ordonné six nouvelles saisies qui ont été effectuées séance tenante. En voici l'énumération :

1^o Mise sous séquestre de huit tonnes de minéral de tungstène déposées dans les docks de la Compagnie Péninsulaire Orientale et appartenant à la maison Lohmann et Cie, de Hambourg, M. Vincent, inspecteur de l'Intré-

2^o Saisie de la somme de 63.886 fr. 85, montant d'une facture due par une huilerie marseillaise à la maison allemande Harburger Eisau Quid Bronzverarbeiten de Harburg.

3^o Saisie de diverses sommes s'élevant au total à 99.659 fr. 75 détenues par divers courtiers de notre ville d'ordre et pour compte de six maisons allemandes.

4^o Saisie de diverses marchandises de papeterie évaluées à la somme approximative de 4.500 fr., et appartenant à la maison Greubner Bohmann, de Francfort.

5^o Saisie des biens mobiliers et immobiliers ainsi que de l'installation photographique de l'Allemand Arthur Ballepomm, grand chemin de Toulon, 226.

6^o Saisie à bord des vapeurs Liberia et Suelle-Fraissinet de 55 fûts d'huile de palme appartenant aux maisons allemandes Bremer Kolonial Handelsgesellschaft (ouf.), Dresde, Westafrikanische Handelsgesellschaft, Bodeker et Meyer, Walbrecht et Cie, J.-K. Vicher Bruns.

La suite à demain. — Ch. V.

Le record précédent était de 1.497 milles et 4 tours.

La saisie à Marseille des Maisons austro-allemandes

Les saisies continuent de plus belle. Durant la journée d'hier, M. le président Poitry a ordonné six nouvelles saisies qui ont été effectuées séance tenante. En voici l'énumération :

1^o Mise sous séquestre de huit tonnes de minéral de tungstène déposées dans les docks de la Compagnie Péninsulaire Orientale et appartenant à la maison Lohmann et Cie, de Hambourg, M. Vincent, inspecteur de l'Intré-

2^o Saisie de la somme de 63.886 fr. 85, montant d'une facture due par une huilerie marseillaise à la maison allemande Harburger Eisau Quid Bronzverarbeiten de Harburg.

3^o Saisie de diverses sommes s'élevant au total à 99.659 fr. 75 détenues par divers courtiers de notre ville d'ordre et pour compte de six maisons allemandes.

4^o Saisie de diverses marchandises de papeterie évaluées à la somme approximative de 4.500 fr., et appartenant à la maison Greubner Bohmann, de Francfort.

5^o Saisie des biens mobiliers et immobiliers ainsi que de l'installation photographique de l'Allemand Arthur Ballepomm, grand chemin de Toulon, 226.

6^o Saisie à bord des vapeurs Liberia et Suelle-Fraissinet de 55 fûts d'huile de palme appartenant aux maisons allemandes Bremer Kolonial Handelsgesellschaft (ouf.), Dresde, Westafrikanische Handelsgesellschaft, Bodeker et Meyer, Walbrecht et Cie, J.-K. Vicher Bruns.

La suite à demain. — Ch. V.

Le record précédent était de 1.497 milles et 4 tours.

La saisie à Marseille des Maisons austro-allemandes

Les saisies continuent de plus belle. Durant la journée d'hier, M. le président Poitry a ordonné six nouvelles saisies qui ont été effectuées séance tenante. En voici l'énumération :

1^o Mise sous séquestre de huit tonnes de minéral de tungstène déposées dans les docks de la Compagnie Péninsulaire Orientale et appartenant à la maison Lohmann et Cie, de Hambourg, M. Vincent, inspecteur de l'Intré-

2^o Saisie de la somme de 63.886 fr. 85, montant d'une facture due par une huilerie marseillaise à la maison allemande Harburger Eisau Quid Bronzverarbeiten de Harburg.

3^o Saisie de diverses sommes s'élevant au total à 99.659 fr. 75 détenues par divers courtiers de notre ville d'ordre et pour compte de six maisons allemandes.

4^o Saisie de diverses marchandises de papeterie évaluées à la somme approximative de 4.500 fr., et appartenant à la maison Greubner Bohmann, de Francfort.

5^o Saisie des biens mobiliers et immobiliers ainsi que de l'installation photographique de l'Allemand Arthur Ballepomm, grand chemin de Toulon, 226.

6^o Saisie à bord des vapeurs Liberia et Suelle-Fraissinet de 55 fûts d'huile de palme appartenant aux maisons allemandes Bremer Kolonial Handelsgesellschaft (ouf.), Dresde, Westafrikanische Handelsgesellschaft, Bodeker et Meyer, Walbrecht et Cie, J.-K. Vicher Bruns.

La suite à demain. — Ch. V.

Le record précédent était de 1.497 milles et 4 tours.

La saisie à Marseille des Maisons austro-allemandes

Les saisies continuent de plus belle. Durant la journée d'hier, M. le président Poitry a ordonné six nouvelles saisies qui ont été effectuées séance tenante. En voici l'énumération :

1^o Mise sous séquestre de huit tonnes de minéral de tungstène déposées dans les docks de la Compagnie Péninsulaire Orientale et appartenant à la maison Lohmann et Cie, de Hambourg, M. Vincent, inspecteur de l'Intré-

2^o Saisie de la somme de 63.886 fr. 85, montant d'une facture due par une huilerie marseillaise à la maison allemande Harburger Eisau Quid Bronzverarbeiten de Harburg.

3^o Saisie de diverses sommes s'élevant au total à 99.659 fr. 75 détenues par divers courtiers de notre ville d'ordre et pour compte de six maisons allemandes.

4^o Saisie de diverses marchandises de papeterie évaluées à la somme approximative de 4.500 fr., et appartenant à la maison Greubner Bohmann, de Francfort.

5^o Saisie des biens mobiliers et immobiliers ainsi que de l'installation photographique de l'Allemand Arthur Ballepomm, grand chemin de Toulon, 226.

6^o Saisie à bord des vapeurs Liberia et Suelle-Fraissinet de 55 fûts d'huile de palme appartenant aux maisons allemandes Bremer Kolonial Handelsgesellschaft (ouf.), Dresde, Westafrikanische Handelsgesellschaft, Bodeker et Meyer, Walbrecht et Cie, J.-K. Vicher Bruns.

La suite à demain. — Ch. V.

Le record précédent était de 1.497 milles et 4 tours.

La saisie à Marseille des Maisons austro-allemandes

Les saisies continuent de plus belle. Durant la journée d'hier, M. le président Poitry a ordonné six nouvelles saisies qui ont été effectuées séance tenante. En voici l'énumération :

1^o Mise sous séquestre de huit tonnes de minéral de tungstène déposées dans les docks de la Compagnie Péninsulaire Orientale et appartenant à la maison Lohmann et Cie, de Hambourg, M. Vincent, inspecteur de l'Intré-

2^o Saisie de la somme de 63.886 fr. 85, montant d'une facture due par une huilerie marseillaise à la maison allemande Harburger Eisau Quid Bronzverarbeiten de Harburg.

3^o Saisie de diverses sommes s'élevant au total à 99.659 fr. 75 détenues par divers courtiers de notre ville d'ordre et pour compte de six maisons allemandes.

4^o Saisie de diverses marchandises de papeterie évaluées à la somme approximative de 4.500 fr., et appartenant à la maison Greubner Bohmann, de Francfort.

5^o Saisie des biens mobiliers et immobiliers ainsi que de l'installation photographique de l'Allemand Arthur Ballepomm, grand chemin de Toulon, 226.

6^o Saisie à bord des vapeurs Liberia et Suelle-Fraissinet de 55 fûts d'huile de palme appartenant aux maisons allemandes Bremer Kolonial Handelsgesellschaft (ouf.), Dresde, Westafrikanische Handelsgesellschaft, Bodeker et Meyer, Walbrecht et Cie, J.-K. Vicher Bruns.

La suite à demain. — Ch. V.

Le record précédent était de 1.497 milles et 4 tours.

La saisie à Marseille des Maisons austro-allemandes

Les saisies continuent de plus belle. Durant la journée d'hier, M. le président Poitry a ordonné six nouvelles saisies qui ont été effectuées séance tenante. En voici l'énumération :

1^o Mise sous séquestre de huit tonnes de minéral de tungstène déposées dans les docks de la Compagnie Péninsulaire Orientale et appartenant à la maison Lohmann et Cie, de Hambourg, M. Vincent, inspecteur de l'Intré-

2^o Saisie de la somme de 63.886 fr. 85, montant d'une facture due par une huilerie marseillaise à la maison allemande Harburger Eisau Quid Bronzverarbeiten de Harburg.

3^o Saisie de diverses sommes s'élevant au total à 99.659 fr. 75 détenues par divers courtiers de notre ville d'ordre et pour compte de six maisons allemandes.

4^o Saisie de diverses marchandises de papeterie évaluées à la somme approximative de 4.500 fr., et appartenant à la maison Greubner Bohmann, de Francfort.

5^o Saisie des biens mobiliers et immobiliers ainsi que de l'installation photographique de l'Allemand Arthur Ballepomm, grand chemin de Toulon, 226.

6^o Saisie à bord des vapeurs Liberia et Suelle-Fraissinet de 55 fûts d'huile de palme appartenant aux maisons allemandes Bremer Kolonial Handelsgesellschaft (ouf.), Dresde, Westafrikanische Handelsgesellschaft, Bodeker et Meyer, Walbrecht et Cie, J.-K. Vicher Bruns.

La suite à demain. — Ch. V.

Le record précédent était de 1.497 milles et 4 tours.

La saisie à Marseille des Maisons austro-allemandes

Les saisies continuent de plus belle. Durant la journée d'hier, M. le président Poitry a ordonné six nouvelles saisies qui ont été effectuées séance tenante. En voici l'énumération :

1^o Mise sous séquestre de huit tonnes de minéral de tungstène déposées dans les docks de la Compagnie Péninsulaire Orientale et appartenant à la maison Lohmann et Cie, de Hambourg, M. Vincent, inspecteur de l'Intré-

2^o Saisie de la somme de 63.886 fr. 85, montant d'une facture due par une huilerie marseillaise à la maison allemande Harburger Eisau Quid Bronzverarbeiten de Harburg.

3^o Saisie de diverses sommes s'élevant au total à 99.659 fr. 75 détenues par divers courtiers de notre ville d'ordre et pour compte de six maisons allemandes.

4^o Saisie de diverses marchandises de papeterie évaluées à la somme approximative de 4.500 fr., et appartenant à la maison Greubner Bohmann, de Francfort.

5^o Saisie des biens mobiliers et immobiliers ainsi que de l'installation photographique de l'Allemand Arthur Ballepomm, grand chemin de Toulon, 226.

6^o Saisie à bord des vapeurs Liberia et Suelle-Fraissinet de 55 fûts d'huile de palme appartenant aux maisons allemandes Bremer Kolonial Handelsgesellschaft (ouf.), Dresde, Westafrikanische Handelsgesellschaft, Bodeker et Meyer, Walbrecht et Cie, J.-K. Vicher Bruns.

La suite à demain. — Ch. V.

Le record précédent était de 1.497 milles et 4 tours.

La saisie à Marseille des Maisons austro-allemandes

Les saisies continuent de plus belle. Durant la journée d'hier, M. le président Poitry a ordonné six nouvelles saisies qui ont été effectuées séance tenante. En voici l'énumération :

1^o Mise sous séquestre de huit tonnes de minéral de tungstène déposées dans les docks de la Compagnie Péninsulaire Orientale et appartenant à la maison Lohmann et Cie, de Hambourg, M. Vincent, inspecteur de l'Intré-

2^o Saisie de la somme de 63.886 fr. 85, montant d'une facture due par une huilerie marseillaise à la maison allemande Harburger Eisau Quid Bronzverarbeiten de Harburg.

3^o Saisie de diverses sommes s'élevant au total à 99.659 fr. 75 détenues par divers courtiers de notre ville d'ordre et pour compte de six maisons allemandes.

4^o Saisie de diverses marchandises de papeterie évaluées à la somme approximative de 4.500 fr., et appartenant à la maison Greubner Bohmann, de Francfort.

5^o Saisie des biens mobiliers et immobiliers ainsi que de l'installation photographique de l'Allemand Arthur Ballepomm, grand chemin de Toulon, 226.

6^o Saisie à bord des vapeurs Liberia et Suelle-Fraissinet de 55 fûts d'huile de palme appartenant aux maisons allemandes Bremer Kolonial Handelsgesellschaft (ouf.), Dresde, Westafrikanische Handelsgesellschaft, Bodeker et Meyer, Walbrecht et Cie, J.-K. Vicher Bruns.

La suite à demain. — Ch. V.

Le record précédent était de 1.497 milles et 4 tours.

La saisie à Marseille des Maisons austro-allemandes

Les saisies continuent de plus belle. Durant la journée d'hier, M. le président Poitry a ordonné six nouvelles saisies qui ont été effectuées séance tenante. En voici l'énumération :

1^o Mise sous séquestre de huit tonnes de minéral de tungstène déposées dans les docks de la Compagnie Péninsulaire Orientale et appartenant à la maison Lohmann et Cie, de Hambourg, M. Vincent, inspecteur de l'Intré-

2^o Saisie de la somme de 63.886 fr. 85, montant d'une facture due par une huilerie marseillaise à la maison allemande Harburger Eisau Quid Bronzverarbeiten de Harburg.

3^o Saisie de diverses sommes s'élevant au total à 99.659 fr. 75 détenues par divers courtiers de notre ville d'ordre et pour compte de six maisons allemandes.

4^o Saisie de diverses marchandises de papeterie évaluées à la somme approximative de 4.500 fr., et appartenant à la maison Greubner Bohmann, de Francfort.

5^o Saisie des biens mobiliers et immobiliers ainsi que de l'installation photographique de l'Allemand Arthur Ballepomm, grand chemin de Toulon, 226.

6^o Saisie à bord des vapeurs Liberia et Suelle-Fraissinet de 55 fûts d'huile de palme appartenant aux maisons allemandes Bremer Kolonial Handelsgesellschaft (ouf.), Dresde, Westafrikanische Handelsgesellschaft, Bodeker et Meyer, Walbrecht et Cie, J.-K. Vicher Bruns.

La suite à demain. — Ch. V.

Le record précédent était de 1.497 milles et 4 tours.

La saisie à Marseille des Maisons austro-allemandes

Les saisies continuent de plus belle. Durant la journée d'hier, M. le président Poitry a ordonné six nouvelles saisies qui ont été effectuées séance tenante. En voici l'énumération :

1^o Mise sous séquestre de huit tonnes de minéral de tungstène déposées dans les docks de la Compagnie Péninsulaire Orientale et appartenant à la maison Lohmann et Cie, de Hambourg, M. Vincent, inspecteur de l'Intré-

2^o Saisie de la somme de 63.886 fr. 85, montant d'une facture due par une huilerie marseillaise à la maison allemande Harburger Eisau Quid Bronzverarbeiten de Harburg.

3^o Saisie de diverses sommes s'élevant au total à 99.659 fr. 75 détenues par divers courtiers de notre ville d'ordre et pour compte de six maisons allemandes.

4^o Saisie de diverses marchandises de papeterie évaluées à la somme approximative de 4.500 fr., et appartenant à la maison Greubner Bohmann, de Francfort.

5^o Saisie des biens mobiliers et immobiliers ainsi que de l'installation photographique de l'Allemand Arthur Ballepomm, grand chemin de Toulon, 226.

6^o Saisie à bord des vapeurs Liberia et Suelle-Fraissinet de 55 fûts d'huile de palme appartenant aux maisons allemandes Bremer Kolonial Handelsgesellschaft (ouf.), Dresde, Westafrikanische Handelsgesellschaft, Bodeker et Meyer, Walbrecht et Cie, J.-K. Vicher Bruns.

La suite à demain. — Ch. V.

Le record précédent était de 1.497 milles et 4 tours.

La saisie à Marseille des Maisons austro-allemandes

Les saisies continuent de plus belle. Durant la journée d'hier, M. le président Poitry a ordonné six nouvelles saisies qui ont été effectuées séance tenante. En voici l'énumération :

1^o Mise sous séquestre de huit tonnes de minéral de tungstène déposées dans les docks de la Compagnie Péninsulaire Orientale et appartenant à la maison Lohmann et Cie, de Hambourg, M. Vincent, inspecteur de l'Intré-

2^o Saisie de la somme de 63.886 fr. 85, montant d'une facture due par une huilerie marseillaise à la maison allemande Harburger Eisau Quid Bronzverarbeiten de Harburg.

3^o Saisie de diverses sommes s'élevant au total à 99.659 fr. 75 détenues par divers courtiers de notre ville d'ordre et pour compte de six maisons allemandes.

4^o Saisie de diverses marchandises de papeterie évaluées à la somme approximative de 4.500 fr., et appartenant à la maison Greubner Bohmann, de Francfort.

5^o Saisie des biens mobiliers et immobiliers ainsi que de l'installation photographique de l'Allemand Arthur Ballepomm, grand chemin de Toulon, 226.

6^o Saisie à bord des vapeurs Liberia et Suelle-Fraissinet de 55 fûts d'huile de palme appartenant aux maisons allemandes Bremer Kolonial Handelsgesellschaft (ouf.), Dresde, Westafrikanische Handelsgesellschaft, Bodeker et Meyer, Walbrecht et Cie, J.-K. Vicher Bruns.

La suite à demain. — Ch. V.

Le record précédent était de 1.497 milles et 4 tours.

La saisie à Marseille des Maisons austro-allemandes

Les saisies continuent de plus belle. Durant la journée d'hier, M. le président Poitry a ordonné six nouvelles saisies qui ont été effectuées séance tenante. En voici l'énumération :

1^o Mise sous séquestre de huit tonnes de minéral de tungstène déposées dans les docks de la Compagnie Péninsulaire Orientale et appartenant à la maison Lohmann et Cie, de Hambourg, M. Vincent, inspecteur de l'Intré-

2^o Saisie de la somme de 63.886 fr. 85, montant d'une facture due par une huilerie marseillaise à la maison allemande Harburger Eisau Quid Bronzverarbeiten de Harburg.

3^o Saisie de diverses sommes s'élevant au total à 99.659 fr. 75 détenues par divers courtiers de notre ville d'ordre et pour compte de six maisons allemandes.

4^o Saisie de diverses marchandises de papeterie évaluées à la somme approximative de 4.500 fr., et appartenant à la maison Greubner Bohmann, de Francfort.

5^o Saisie des biens mobiliers et immobiliers ainsi que de l'installation photographique de l'Allemand Arthur Ballepomm, grand chemin de Toulon, 226.

6^o Saisie à bord des vapeurs Liberia et Suelle-Fraissinet de 55 fûts d'huile de palme appartenant aux maisons allemandes Bremer Kolonial Handelsgesellschaft (ouf.), Dresde, Westafrikanische Handelsgesellschaft, Bodeker et Meyer, Walbrecht et Cie, J.-K. Vicher Bruns.

La suite à demain. — Ch. V.

